

# Extrait d'une lettre de M. Bieler, Médecin vétérinaire : sur la gale du chat

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **4 (1854-1856)**

Heft 35

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284029>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M<sup>r</sup> BIELER, MÉDECIN VÉTÉRINAIRE,  
SUR LA GALE DU CHAT.

Séance du 1<sup>er</sup> novembre 1854.

(Voir le Bulletin, N<sup>o</sup> 55, page 95.)

Rolle, le 29 septembre 1854.

« La gale du chat est connue depuis fort longtemps, on en cite une description de 1672 dans les *Miscell.* de l'Académie des naturalistes allemands. Dans les temps plus rapprochés, Rigot, père, de Château Gonthier, l'a très-bien décrite d'après une épidémie qu'il a traitée dans son pays, il y a quelques vingt ou trente ans. La même maladie a surgi à Genève il y a une dizaine d'années, mais je ne sais pas qu'on en ait connu l'origine aussi exactement que pour le minon d'Ouchy. Qu'elle ait passé de Genève en Savoie ou qu'elle soit venue de Savoie à Genève, on n'en dit rien, mais ce qu'il y a de certain c'est que la plupart des chats de cette dernière ville ont été infectés, et à Genève comme à Lausanne et partout ailleurs, les exemples de la contagion du chat à l'homme se sont montrés.

» Quant à la nature de la maladie, c'est une vraie gale due à un acare propre au chat (*Sarcoptes cati*), seulement il est difficile à voir, quoiqu'il soit en grand nombre sous les écailles de la peau. On peut le faire sortir en faisant chauffer la peau d'un chat mort galeux. Sa longueur est de 0,05 à 0,06, et sa largeur de 0,05 de ligne, son corps est presque sphérique et glabre, les membres se terminent tous par des ventouses, excepté ceux de la troisième paire qui ont trois poils, deux courts et un allongé.

» En général, les acares qui vivent sur les animaux domestiques n'occasionnent pas de maladie proprement dite, ils causent seulement un violent prurit, qui cesse au bout de peu de jours; c'est ce qui a lieu surtout pour les *sarcoptes equi* et *ovis*. Lorsque j'étais à l'école d'Altorf, M<sup>r</sup> le docteur Bourguignon, de Paris, inocula une quinzaine d'élèves au moyen de ces deux espèces d'acares, malgré les soins qu'il prit, aucune inoculation ne réussit. — Chez le porc l'acare est assez semblable à celui de l'homme, mais il n'a pas donné lieu à des observations de contagion sur l'homme. Le *sarcoptes bovis*, au contraire, a, dit-on, amené cette contagion. Rademacher, vétérinaire allemand, cite le cas d'un chat qui se couchant régulièrement sur le dos d'une vache, aurait transmis sa maladie à la vache, à la fille chargée de traire, et de là à toute une famille. Il serait plus probable que la gale serait venue

par le *sarcoptes cati*, qui aurait seul peut-être le privilège de pouvoir vivre sur l'espèce humaine.

» Quant à la gale du chien, quelques auteurs prétendent qu'elle est due à un acare encore inconnu. Cet acare aurait été vu et dessiné à l'Institut national agronomique de Versailles, quand vivait. Depuis on n'en a plus parlé, mais ce qu'il y a de certain, c'est que fréquemment la gale du chien, si elle en est bien une, occasionne de violents prurits et même des dartres rebelles à la partie fine de la peau des bras, chez les personnes qui approchent beaucoup de chiens galeux. Je ne pense pas que la présence d'acares soit nécessaire pour la contagion de dartres, car j'ai vu des exemples de dartres qui sont survenues à un homme, à la suite d'un traitement qu'il faisait à sa vache, et cet animal n'était certainement pas galeux.

» La gale du chat a été traitée ordinairement avec succès, Rigot indiquait la pommade citrine allongée d'huile de lin, il donnait en outre une infusion de fumeterre. La créosote, à faible dose, dans une certaine quantité d'eau, réussit souvent aussi. Ce serait peut-être le cas d'employer la *benzine*, qui est très-efficace contre les ectozoaires plus volumineux. »



OSSEMENTS APPARTENANT A L'*ANTHRACOTHERIUM MAGNUM*,  
RECUEILLIS DANS LES LIGNITES DES ENVIRONS DE LAUSANNE.

Par M<sup>r</sup> le docteur Ph. De la Harpe.

(Séance du 1<sup>er</sup> novembre 1854.)

Les lignites de notre molasse, qui s'étendent depuis le lac Léman jusques bien en avant dans le canton de Fribourg, sont exploités dans notre Canton sur plus de 30 points différents. Leur pauvreté en débris d'animaux vertébrés et surtout en mammifères a toujours été proverbiale. Les pièces qui font le sujet de cette notice prouvent suffisamment que cette pauvreté n'est heureusement que relative, et que, si le nombre des espèces est loin d'y être grand, il en est une du moins qui y est représentée par des restes suffisamment nombreux pour nous permettre de jeter peut-être quelque lumière sur l'ostéologie et la forme de cet animal. Je veux parler de l'*Anthracotherium magnum*.